



## **Le projet de méthanisation de Curçay sur Dive sur les rails**

jeudi 21 avril 2016, par [lpe](#)

Après avoir déposé les dossiers de demande de permis de construire et d'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) à la fin de l'été, SERGIES et les 33 agriculteurs porteurs du projet annoncent la signature du permis de construire par la Préfecture de la Vienne.

Le permis autorise la construction des bâtiments au lieu-dit « Bois de Champory » sur la commune de Curçay-sur-Dive. C'est une première étape vers la réalisation du projet qui attend encore l'obtention de l'autorisation d'exploiter au titre des ICPE.

Emmanuel Julien, Président du Directoire de SERGIES, indique : « *Nous attendons maintenant l'autorisation d'exploiter, sans laquelle le projet ne pourra se réaliser. Dans ce cadre, une consultation du public va être organisée dans les prochaines semaines par les services de la Préfecture. L'intégralité du dossier sera alors consultable en mairie de Curçay-sur-Dive et chacun pourra s'exprimer dans le registre* ».

C'est la société METHA CENTER 86, portée à 51 % par le groupement des agriculteurs situés à proximité (et regroupés au sein d'Agri Center) et à 49 % par SERGIES, qui est titulaire du permis de construire. Pour Arnaud AUMASSON, Président d'Agri Center, « *Les échanges avec les services de l'Etat et les partenaires du projet sont fréquents et permettent d'ajuster les éléments du dossier. Par exemple, le forage qui était envisagé initialement sera remplacé par le raccordement au réseau public d'Eaux de Vienne* ».

L'autorisation d'exploiter est attendue courant 2016, ce qui permettrait d'envisager un démarrage des travaux en 2017 et une mise en service fin 2017, début 2018.

Ce projet, a une vocation écologique puisqu'il alimentera en gaz renouvelable le réseau de distribution publique exploité par SOREGIES. Il permettra une forte contribution environnementale avec la production annuelle de près de 16 GWh verts, et une économie de 4 800 t de CO2 par an.

Il permettra également, pour les agriculteurs du projet, le remplacement des engrais chimiques utilisés actuellement, par le digestat organique issu de l'unité.

Les porteurs de projet envisagent d'ouvrir directement aux citoyens le financement de cette opération, comme SERGIES l'a déjà réalisé à plusieurs occasions sur ses installations (par exemple, centrale photovoltaïque à Iteuil, projet éolien de Chapelle Montreuil où les souscriptions sont en cours avec l'association Energie Partagée).

Une demande de subvention sera également faite auprès de l'ADEME et de la Grande Région, qui soutiennent ces projets (notamment avec le nouveau dispositif [Terra Energies](#) dont le président n'est autre qu'Emmanuel Julien !)

**Abonnez Vous!**